

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	15 francs
	Etranger	20 —

2.324 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 9 Juin, à 20 h. 30

1^o *Vote sur l'admission de :*

M. Monnerot (Dumaine), Villebrumier (Tarn-et-Garonne), *Entomologie générale*. — M. Gerner (Professeur J.-D.), 6, quai Mullenheim, Strasbourg (Bas-Rhin), *Lépidoptères*. — M. Collet (Marcel), instituteur, Oyonnax (Ain), *Botanique générale*, parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Philibert (Pierre), 33, rue Dedieu, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. Perra et Faury. — M^{lle} Giovanetti (Jeanne), 62, rue de Bonnel, Lyon. — M^{lle} Mazaudier (Hélène), 29, chemin Combe-Martin, à Vassieux, par Caluire (Rhône), parrains MM. Grange et Perra. — M. Crozet (Jean), ingénieur, directeur de l'Energie Industrielle, l'Arbresle (Rhône), parrains MM. P. Crozet et Larue. — M. Bertrand (Paul), professeur à la Faculté des Sciences de Lille, 23, rue Gosselet, Lille (Nord), *Botanique appliquée, Paléobotanique*. — M. Castillon (Léon), abbé, Sainte-Marie-de-Campan (Hautes-Pyrénées), *Phanérogames, Fougères*. — M. Carbonel (Jean), instituteur en retraite, officier de l'Instruction publique, Entraygues-sur-Truyères (Aveyron), *Botanique*. — M. Besquet (Louis), pharmacien, 37, place du Breuil, Le Puy (Haute-Loire), *Mycologie*. — M. Arsigny (Lucien), 69, rue de Landrecies, Le Cateau (Nord), *Botanique*, parrains MM. Mérit et D^r Bonnamour.

2^o Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 8 Juin, à 20 h. 30

- 1° M. MEYRAN. — Quelques mots sur les Rhododendrons.
 - 2° MM. REVOL et G. NÉTIEN. — Le *Lathyrus sphaericus* Retz. dans la région lyonnaise.
 - 3° Présentations de plantes fraîches.
-

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 15 Juin, à 20 heures

- 1° M. JOSSERAND. — Ce qui a été fait dans le département du Rhône pour éviter les empoisonnements par les champignons et, en particulier, pour lutter contre la diffusion des préjugés populaires.
 - 2° Questions mycologiques diverses.
 - 3° Présentation de Champignons.
-

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 17 Juin, à 20 h. 30

- 1° M. DEFAÏSSE. — Présentation d'*Agria Thau* capturé dans la région lyonnaise.
 - 2° Compte rendu du Congrès entomologique d'Avignon.
 - 3° Compte rendu de l'excursion entomologique.
 - 4° Présentation d'insectes.
-

EXCURSIONS

Visite de la Société du Bon Lait. — Le dimanche 7 juin, à 8 h. 30, M. le Professeur TAPERNOUX, de l'Ecole vétérinaire, dirigera une visite de la Société du Bon Lait, 71, cours Albert-Thomas, spécialement destinée aux membres de la Société Linnéenne.

Excursion entomologique. — Dimanche 7 juin, sous la direction de MM. MOUTERDE et JACQUET, excursion entomologique aux environs de La Verpillière (faune des marais et des coteaux). Rendez-vous à la gare de La Verpillière, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 8 h. 30. Déjeuner tiré des sacs. Retour à Lyon vers 19 heures.

Excursion mycologique. — Le dimanche 7 juin, sous la direction de M. LACOMBE. Rendez-vous à la gare de Lentilly à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Paul à 6 h. 25. — Retour par le train passant à 19 h. 43, à la Tour-de-Salvagny. — Repas tiré des sacs.

Excursion botanique. — Dimanche 14 juin, sous la conduite de MM. MÉRIT et NÉTIEN, herborisation au plateau d'Oncin et dans la basse vallée de l'Azergues. — Départ : gare Lyon-Saint-Paul, 8 h. 33, pour Lozanne (aller et retour)

Retour : gare Lozanne, 18 h. 36, Lyon, 19 h. 23. Repas tiré des sacs. Course de 10 à 12 kilomètres.

Excursion mycologique. — Dimanche 21 juin, sous la direction de M. POUCHET. Rendez-vous à la gare de Loire, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 8 h. 40. Retour par le train passant à Loire à 20 h. 33. Repas tirés des sacs. *Se munir d'un billet fin de semaine.*

Excursion mycologique et botanique à la Grande-Chartreuse et au Grand-Som. — Le dimanche 28 juin, sous la direction de MM. GUILLEMOZ et NÉTIEN.

Départ, *en autocar*, à 5 heures précises, 1, cours de la Liberté (devant la Maison du Café). — Les cars iront jusqu'au couvent de la Grande-Chartreuse. Arrivée probable vers 8 h. 30. Du couvent — en herborisant — on grimpera au Grand-Som (2.033 m.) par N.-D. de Casalibus et le col de Bovinant. Le dîner aura lieu au sommet, d'où le regard embrasse toutes les Alpes (repas tiré des sacs). On redescendra sur le couvent par le col de la Ruchère. Recherche de champignons dans la forêt domaniale — 16 heures, visite du couvent — 17 heures, départ en car pour Saint-Pierre-de-Chartreuse, le col du Cucheron, Saint-Pierre-d'Entremont, les gorges du Frou, les Echelles, Lyon.

Arrivée prévue pour 20 h. 30. — *Coût de l'excursion* : 37 fr. 50 par personne.

Le nombre de places étant limité, prière de s'inscrire rapidement. Les adhésions seront reçues :

Au Siège, de 20 à 21 heures, les lundi 15 et 22 juin.

Chez M. Guillemoz, 7, quai de Retz, le jeudi 24 juin, de 14 à 21 heures.

Après cette date aucune inscription ne sera acceptée.

Il est à peine besoin de souligner l'intérêt de cette sortie, qui non seulement permettra d'étudier la riche flore phanérogame et mycologique de la Chartreuse, mais aura en outre un côté pittoresque sur lequel il est inutile d'insister.

Excursion générale à la Bérarde, samedi 4 et dimanche 5 juillet, dirigée par MM. ALLEMAND-MARTIN (géologie) ; D^r BONNAMOUR, NÉTIEN, TRONCHET et MÉRIT (botanique et entomologie) ; POUCHET et GUILLEMOZ (mycologie).

Prix approximatif : 65 francs (repas non compris). Repas hors sac. *Départ* : Autorail de Perrache à Grenoble, à 12 h. 30. *Arrivée Grenoble* : 14 h. 30 ; *arrivée à Bourg-d'Oisans* à 16 heures ; *arrivée à la Bérarde* à 18 heures. *Herborisation de la vallée du Haut-Vénéon et du rocher dit tête de la Maie* (flore glaciaire). — *Retour à Lyon-Perrache* : dimanche 5 juillet, vers 22 heures.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire dans les différentes sections jusqu'au 17 juin, dernier délai.

EXAMEN DE MYCOLOGIE

Conformément à la mission confiée, les examinateurs ont réuni le vendredi 8 mai, à 20 h. 30, les élèves du cours élémentaire de mycologie.

Le programme de l'examen était le suivant :

I. — Décrire le lot de champignons remis par les examinateurs (en l'occurrence *Agaricus campester*).

II. — Questions subsidiaires.

1^o Enumérer les principaux caractères du genre *Russula* ;

2^o Indiquer un genre extrêmement voisin du genre *Russula* ;

3^o Dire par quel caractère ce genre se distingue du genre *Russula*

4^o Donner la définition de l'hyménium ;

- 5° Dire ce que vous savez sur la baside ;
6° Quels sont les caractères qu'il convient d'observer plus particulièrement pour déterminer un bolet ?

Après un examen approfondi des travaux fournis par les candidats, le jury — à l'unanimité — a décidé de décerner les récompenses suivantes :

1^{er} Prix : M. J. BERNOLIN.

2^e Prix : M. V. KREMLI.

Mention : M^{lle} NAZ.

La distribution des prix a eu lieu au cours de la séance mycologique du 18 mai.

DONS

MM. Ant. MOLARD, pharmacien, Lyon, 15 francs ; Cl. RENAUD, instituteur, Sagy, 15 francs ; — POUILLARD M., Lyon, 5 francs — DANTHONY, Lyon, 15 francs ; — SECTION BOTANIQUE, Lyon, 3 fr. 50 ; — M. GONNARD Charles, Vaugneray, 15 francs.

EXONÉRATION

M. DESBENOIT (de Villerest) et M. BERTRAND (de Lille), se sont inscrits comme membres à vie.

GROUPE DE ROANNE

Dimanche 14 juin, *excursion botanique et archéologique*. — Départ en autocars de la cour de la gare de Roanne à 7 heures. Itinéraire-programme : Roanne, Renaison, Saint-André-d'Aponhon, Arcon (905 m.). De 8 à 12 heures, excursion botanique et forestière ; visite des plantations de la Caisse d'Epargne de Roanne aux Grands Mursins, sous la direction de M. TRIOMPHE, président des Amis des Arbres. Déjeuner champêtre aux Grands Mursins, à midi. Départ à 14 heures : vallée du Ronchin, le Barrage de la Tâche, La Croix-du-Sud, Ambierle (excursion archéologique sous la direction de M. et de M^{lle} TAVERNE, de 15 à 17 heures), La Bénissons-Dieu (visite de l'église, monument historique). Retour par Pouilly-sous-Charlieu. Arrivée à Roanne vers 20 heures.

Inscription pour le voyage et le déjeuner, à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, du 1^{er} au 7 juin.

Dimanche 5 juillet, *excursion archéologique, botanique et géologique*, organisée par MM. le D^r LÉVY-CHABROL et LARUE.

Départ en auto-cars de la cour de la gare de Roanne à 6 heures. Itinéraire-programme : La Croix-Trévingt, Rocher de Rochefort, Saint-Priest-la-Prugne, Ferrières-sur-Sichon (rendez-vous avec le groupe vichyssois à 8 h. 15), Chantabin (excursion au Rez-du-Sol (947 m.), de 9 h. 30 à 11 h. 45). Déjeuner à Saint-Rémy-sur-Durolle, à 13 heures. Le retour se fera soit par Thiers et la vallée de la Durolle, soit par les Crocs, puis par Saint-Just-en-Chevalet, Crémeaux. Arrivée à Roanne vers 20 heures.

Inscription pour le voyage et le déjeuner à la librairie Lauxerois, rue du Lycée, du 21 au 28 juin.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Sur quelques plantes douteuses mentionnées dans la Bible

Par M. GINDRE

Lorsqu'on lit des ouvrages anciens écrits par exemple en latin ou en grec, et dans lesquels il est question de plantes, il est parfois difficile de savoir au juste quel végétal désigne tel ou tel mot dont la traduction n'est pas toujours bien correcte.

A plus forte raison lorsqu'il s'agit de la Bible, dont les mots hébreux primitifs ont été plus difficiles encore à rendre exactement, pour désigner des plantes dont la description est souvent fort peu détaillée ou même nulle.

De là bien des erreurs et des discussions, et pour beaucoup le doute subsiste encore.

Pour commencer par la plus ancienne de toutes ces questions, celle de la *pomme d'Eve* n'est pas encore absolument tranchée. Les divers exégètes ont successivement vu dans le nom hébreu « tappuah », outre le fruit du pommer, qui a en effet le plus de partisans, celui de l'abricotier, qui est du reste très répandu en Arménie et en Palestine, ou celui du *cognassier*, quoique cette opinion paraisse bien peu probable. Quant à celle qui voudrait voir dans la fameuse pomme une *orange*, elle est encore moins soutenable, car il est bien établi maintenant que l'oranger a pour origine la région de l'Asie chinoise, et que toutes ses espèces, sauf peut-être le cédrat, étaient inconnues des anciens. Les oranges furent seulement introduites vers le commencement de l'ère chrétienne, d'abord dans l'Inde, d'où les Arabes les firent connaître ensuite en Syrie et en Egypte, et plus tard seulement ce furent les croisés qui les importèrent de Palestine en Europe.

Pour la même raison, d'après le D^r LECLERC, il est impossible de voir dans les oranges les *fruits d'or* du Jardin des Hespérides, que les Nymphes, filles d'Atlas et d'Hespéris auraient offertes à Hercule pour le remercier de les avoir délivrées du dragon à cent têtes. Il est possible que ces fruits aient été des *coings*, car le cognassier, originaire de la Perse et de l'Anatolie, était bien connu des Hellènes. Solon, au dire de Plutarque, faisait figurer les coings dans les cérémonies matrimoniales, comme fruit spécialement consacré à Vénus : la nouvelle épousée devait en manger, au seuil de la chambre nuptiale, pour que sa bouche fût imprégnée d'un doux parfum, présage de félicité conjugale.

Une autre réputation qui paraît usurpée est celle du *Cèdre du Liban*, dont les écrivains hébreux ont souvent parlé comme ayant servi à la construction du Temple de Jérusalem. D'après Pline, le toit du Temple de Diane à Ephèse était fait avec le même arbre. Son nom se rattache du reste à l'arabe « Keddroun » qui signifie puissance, grandeur, majesté. Et cependant le bois de cet arbre, tel que nous le connaissons actuellement, est loin d'être incorruptible : il est léger, d'un blanc roussâtre, peu aromatique, et très sujet à se fendre par la dessiccation. On doit supposer qu'il s'agissait peut-être soit de mélèzes ou de cyprès, soit d'un genévrier de grande taille (*Juniperus excelsa*), ou encore du Cèdre de l'Himalaya (*Cedrus Deodora*) autrefois très abondant dans l'Asie Mineure et tempérée, dont le bois est en effet bien meilleur que celui du *Cedrus Libani*.

Parmi d'autres plantes dont il est souvent question dans la Bible, citons

encore celle désignée par le mot hébreu « ezob », que l'on a traduit par hysope, mais sans doute à tort, car l'hysope officinale, telle que nous la connaissons, n'existe pas, paraît-il, en Palestine. L'avis le plus général est que l'ezob aurait été une espèce d'origan (*Origanum Maru*) qui pousse en effet sur les murs dans cette région. Un moine du couvent du Sinaï aurait d'autre part montré au voyageur Schubert, comme étant l'hysope de la Bible, une autre plante très analogue au *Teucrium Polium*. En tout cas, ce devait bien être quelque labiée aromatique, et non, comme l'on pensé quelques auteurs, une sorte de grande mousse très abondante sur les murs de Jérusalem.

Un autre passage intéressant de l'Histoire Sainte est celui relatif au voyage de Moïse enfant, abandonné sur les eaux du Nil dans une corbeille de jonc. Quelle était donc l'espèce botanique de ce jonc ? Très probablement le « Sûf » = *Cyperus papyrus*, autrefois tellement abondant en Egypte que les Hébreux avaient appelé la mer Rouge la « mer de Souf » alors que maintenant il est devenu très rare, et ne se trouve plus guère qu'en Sicile, en Calabre, et en Palestine sur les bords des lacs de Genezareth et de Houleh.

La corbeille de Moïse était d'ailleurs enduite de bitume et de poix pour la rendre étanche comme font encore aujourd'hui, pour leurs embarcations légères, les habitants des bords du Haut Nil ainsi que du Tigre et de l'Euphrate.

Une plante qui a donné lieu aussi à une interprétation erronée est celle désignée en hébreu par « Ahaloth » qui, d'après les textes, devait se rapporter à un arbre fournissant une gomme et un parfum précieux, cité souvent avec la myrrhe, l'oliban, etc. On ne sait pourquoi ce mot a été traduit par *alès*, car le végétal qui fournit cette drogue purgative ne peut rien avoir de commun avec le bois en question, lequel pouvait être fourni par plusieurs arbres odorants et résineux asiatiques, comme l'*Aloezydon Agallochum* (Légumineuse) de l'Inde et de la Cochinchine, ou l'*Aquilaria Agallocha* (Thyméléacée) originaire aussi de l'Inde, appelé encore bois d'Aigle, qui dégage en brûlant une odeur d'encens, ou encore l'*Excoecaria Agallocha* (Euphorbiacée) d'Orient.

Un autre mot qui revient souvent, surtout dans l'*Ecclésiaste*, est le mot *rôdon*, qui semble d'ordinaire se rapporter à la rose. Cependant certains passages : « le rôdon qui s'élève comme un palmier, le rôdon qui croît sur les bords de l'eau courante, » pourraient désigner plus exactement le *laurier-rose* (*Nerium Oleander*), qui est en effet très répandu dans toute la Palestine, sur les bords des lacs et des ouadis, qu'il embellit par la beauté sans pareille de ses fleurs roses, durant plusieurs semaines.

A propos de ce laurier-rose, rapportons ici l'usage qu'en font encore aujourd'hui les femmes de certaines tribus arabes pour développer leur tissu adipeux, ce qui est chez elles un signe de beauté très apprécié : elles absorbent, délayé dans du lait aigre, un mélange de cendre des feuilles de cet arbuste, avec des dattes pilées et du beurre !

La recette est facile à essayer ; que ne ferait-on pas pour être belle ? L'éternel féminin ne perd jamais ses droits, même au désert !

Une autre question longtemps débattue est celle de la *manne des Hébreux*. Ce mot de manne n'exprimait d'ailleurs au début qu'une sorte d'interrogation, ainsi que le montre le passage de l'*Exode* où il en est question : « Il appa-
« rut dans le désert quelque chose de menu ressemblant à la gelée blanche
« sur la terre, et les enfants d'Israël ayant vu ceci, se demandèrent les uns
« aux autres : *Man-hu* » (ce qui veut dire : qu'est ceci ?) Le mot ne désignait donc pas primitivement une substance spéciale, et on l'a attribué depuis à un certain nombre de produits auxquels il peut en effet s'appliquer :

1° Un petit lichen comestible qui peut pousser rapidement dans la nuit sur le sol humide, ou bien être transporté à quelque distance par le vent du désert : c'est le *Lecanora esculenta*.

2° Une exsudation sucrée du *Tamarix mannifera* sous l'influence de la piqûre d'un insecte hémiptère, le *Coccus maniparus*. C'est la manne du Sinaï, dont les Arabes font encore aujourd'hui une certaine consommation.

3° Pierre Lori, dans son ouvrage *le Désert*, dit aussi avoir ramassé une manne dont la description répond à la substance gommeuse et sucrée appelée Manne Alhagi, ou Manne de Perse qui exsude de l'*Alhagi Maurorum* (Légumineuse), arbuste épineux qui forme des buissons rabougris que les chameaux recherchent comme nourriture.

4° Enfin, l'abbé VIGOUROUX, dans son *Dictionnaire de la Bible*, cite encore une autre sorte de Manne qui est une espèce de truffe très appréciée des Arabes sous le nom de Terfaz. C'est le *Terfezia leonis*, ascomycète parasite sur les Cistes et quelques autres plantes, qui apparaît surtout après la pluie, en soulevant la surface du sol.

Inutile de dire que toutes ces mannes n'ont aucun rapport avec celle des pharmaciens, employée comme laxative, et qui est une exsudation du tronc de l'Orne (*Fraxinus Ornus*).

Enfin, citons encore pour terminer une plante de Palestine, curieuse par son fruit, qui est appelée *Pomme de Sodome*, petite baie bien jaune, bien appétissante, mais dont l'intérieur n'est le plus souvent qu'une sorte de poussière noire tout à fait immangeable. Ce fruit, que les Arabes appellent Leimount Lot (limon de Loth), est fourni par le *Solanum Sodomæum*, très abondant dans la vallée de Jéricho et près de la Mer Morte.

Il faut se garder de le confondre avec un autre, appelé *Orange de Sodome*, qui ne se trouve du reste que dans l'Inde, l'Arabie, l'Éthiopie, la Nubie. Celui-ci est le fruit du *Calotropis procera*, Asclépiadacée de la taille d'un figuier, qui contient un suc laiteux douceâtre, que les moines médicastes de ces pays administrent aux femmes qui désirent devenir mères. Il paraît même que ce remède jouit d'une propriété incontestée, et les Arabes le récoltent soigneusement comme médicament remarquable contre la stérilité et l'impuissance !

Le fruit, qui est aussi de l'aspect d'une petite orange jaune pâle, n'est pas plus comestible que celui de la *Pomme de Sodome* ; cependant il ne contient pas de poussière noire, mais bien de vraies graines pourvues d'une longue aigrette, laquelle peut se filer comme du coton, et sert aux Arabes à faire des mèches et des cordelettes.

Mais arrêtons ici la liste de ces quelques exemples, qu'il serait facile de multiplier, car l'Ancien Testament cite près de 200 plantes, avec diverses indications et anecdotes sur leurs usages d'alors.

Vous voyez que de notre point de vue particulier, nous pouvons le considérer assurément, avec quelques vieux ouvrages chinois et des papyrus égyptiens, comme un des plus respectables ancêtres de nos modernes ouvrages de botanique et de matière médicale.

Compte rendu de l'herborisation de Chandieu (Isère) [Avril 1936]

PAR M. MÉRIT

Le dimanche 5 avril 1936, la Section de Botanique effectuait une herborisation dans la plaine dauphinoise, à Saint-Pierre-de-Chandieu, Heyrieux, Saint-Quentin-Fallavier.

Malgré la pluie intermittente la sortie réunit douze participants, dont

quatre dames. Région somme toute peu fréquentée par les touristes lyonnais et même par les botanistes. C'est bien à tort, car malgré leur très modeste altitude (370 m. au Château de Chandieu), les collines d'Heyrieux offrent un relief très accusé, un panorama largement ouvert sur la chaîne des Alpes et une extrême lumière. Le botaniste, lui-même, trouve à glaner de nombreuses plantes, qui ne sont pas toujours des plantes triviales.

Le sol est formé de terrains sédimentaires : terrasse quaternaire de gravier de la gare de Chandieu-Toussieu au village de Saint-Pierre-de-Chandieu ; mollasse miocène, cailloutis et sables argileux pliocènes, glaciaire, constituent la moraine rissienne, que nous avons suivie de Saint-Pierre-de-Chandieu à Heyrieux.

Les pentes de cailloutis et de mollasse, inclinées vers le sud, donnent une flore xérophile assez analogue à celle de la côteière de la Dombes. La végétation des ravins humides et des pentes boisées en feuillus rappelle, également, celle des ravins de la côteière. La plaine, constituée par la terrasse quaternaire, est entièrement cultivée (céréales) et n'offre que très peu d'intérêt en avril.

Le ravin situé à l'est de Saint-Pierre-de-Chandieu, de même que la haute vallée de l'Ozon, recèlent en extrême abondance, au bord de l'eau presque exclusivement, *Primula elatior* et des hybrides (probables) que nous avons recueillis souvent ; les *P. grandiflora* et *P. officinalis* étant également très abondants dans toute la région. Il est digne de remarque de trouver communément ici cette plante, qualifiée, avec raison d'ailleurs, de montagnarde.

Ci-dessous, une liste des plantes de la région que nous avons explorée, vanales pour la plupart :

Anemone nemorosa, *Ficaria ranunculoides*, *Helleborus foetidus*, *Cardamine hirsuta*, *C. pratensis*, *Alyssum calycinum*, *Draba verna*, *D. muralis*, *Capsella Bursapastoris*, *Viola hirta*, *V. scotophylla*, *V. alba*, *V. odorata*, *V. Reichenbachiana*, *V. Riviniana*, *Polygala vulgaris*, *Stellaria media*, *S. holostea*, *Astragalus glycyphyllos*, *Lathyrus macrorhynchus*, *Prunus spinosa*, *Cerasus Mahaleb*, *Potentilla verna*, *P. fragariastrum*, *Alchimilla arvensis*, *Saxifraga tridactylites*, *Ribes uva-crispa*, *Sanicula europæa*, *Viburnum lantana*, *V. opulus*, *Taraxacum densleonis*, *Barkhausia taraxacifolia*, *Pterotheca nemausensis*, *Primula elatior*, *P. officinalis*, *P. grandiflora*, *P. grandiflora-elatior*, *P. variabilis*, *Vinca minor*, *V. major*, *Pulmonaria tuberosa*, *Myosotis hispida*, *Veronica arvensis*, *V. agrestis*, *V. hederæfolia*, *Lamium purpureum*, *L. album*, *L. incisum*, *L. maculatum*, *L. galeobdolon*, *L. amplexicaule*, *Glechoma hederacea*, *Globularia vulgaris*, *Euphorbia cyparissias*, *E. silvatica*, *Carpinus betulus*, *Salix capræa*, *S. purpurea*, *Gagea arvensis*, *Polygonatum vulgare*, *Paris quadrifolia*, *Convallaria maialis*, *Maianthemum bifolium*, *Listera ovata*, *Orchis ustulata*, *O. simia*, *O. morio*, *Ophrys muscifera*, *O. aranifera*, *Arum maculatum*, *A. italicum*, *Luzula campestris*, *L. vernalis*, *Carex glauca*, *C. præcox*, *Juniperus communis*, *Asplenium adiantum-nigrum*, *A. trichomanes*, *Equisetum maximum*, *E. arvense*, *E. hiemale*.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Sur le « Podagrion Pachymerum » Walk.

Hyménoptère Chalcidide parasite de l'oothèque de la Mante religieuse

Par le Dr BONNAMOUR

Le 19 mai 1935, dans une promenade aux Echets (Ain), je ramassai un oothèque de Mante religieuse. Dès le 22, il en sortait le parasite que je vous présente, le *Podagrion pachymerum* Walk. Ce parasite est connu depuis 1933,

époque à laquelle il a été décrit par WALKER ; il a été récolté et étudié depuis par de nombreux auteurs, en particulier, par LICHTENSTEIN (1873), ANDRÉ (*Feuille des Jeunes Naturalistes*, 1877), GIRARD (1879, 1880), XAMBEU (1879), RABAUD (1917), KIEFFER (1919). Enfin, en 1922, CHOPART (*Annales de la Société Entomologique de France*) y consacre un important mémoire.

Je ne ferai pas la description de ce joli petit insecte si caractéristique par la conformation de ses pattes postérieures : tibias recourbés en arc de cercle, fémurs épaissis et garnis d'une rangée de dents ; tous les auteurs précédents l'ont fait et CHOPART en particulier en a donné des dessins caractéristiques.

Mais comme mes observations, ou bien, sur certains points, complètent celles de CHOPART, ou bien sur d'autres n'y correspondent pas tout à fait, je les relaterai de façon à compléter les notions biologiques que l'on a déjà sur cet insecte.

Tout d'abord ma récolte indique la présence de ce parasite de la Mante dans le département de l'Ain, où à ma connaissance il n'avait pas encore été signalé. Comme le note CHOPART, il doit exister dans tout le Midi de la France : cet auteur l'a trouvé à Hyères (Var), XAMBEU l'a obtenu d'éclosion, à Ria (Pyrénées-Orientales), à Romans (Drôme) ; on l'a signalé, dans la région méditerranéenne, de Carniole, de Lugano (B.-C. WILLIAMS), et d'Algérie. Mais il remonte à Lyon (XAMBEU) et dans la Côte-d'Or, à Beaune (ANDRÉ). En fait il doit avoir à peu près la même distribution que son hôte, la Mante religieuse.

L'éclosion du Podagrion a lieu en même temps que celle de son hôte, c'est-à-dire vers le mois de mai en général ; c'est ce qu'ont noté ANDRÉ, XAMBEU. GÉRARD en a obtenu en juin et jusque fin juillet. Dans mon cas personnel j'ai obtenu deux groupes d'éclosion de mon oothèque : un premier groupe, du 22 mai au 1^{er} juin : 13 individus dont 11 ♂ et 2 ♀. Puis, du 25 au 27 juin, un deuxième groupe de 4 individus cette fois : 2 ♂ et 2 ♀. Entre la sortie de ces groupes, s'est effectuée l'éclosion des petites Mantes du 4 au 12 juin : j'en ai compté 147. Il s'est donc écoulé un mois entre les deux sorties des parasites. Cet écart de un mois n'est pas suffisant pour admettre une ponte des premières femelles ; le développement des œufs et des larves est, je crois, plus long. Y a-t-il eu une éclosion correspondant à deux pontes de deux femelles différentes, ou une autre cause ? c'est impossible à dire.

CHOPART dit : « aussitôt après l'éclosion a lieu l'accouplement ». Pour ma part personnelle, dans la boîte en verre où j'avais mis l'oothèque, je n'ai rien vu de semblable. Et cependant, voulant vérifier le fait, j'avais mis la boîte sous mes yeux, sur ma table de travail et j'ai pu l'observer soit une bonne partie de la journée, soit toute la soirée, quelquefois jusqu'à une heure avancée de la nuit. Pas plus pour le premier que pour le second groupe de mes éclosions je n'ai jamais assisté à un seul accouplement.

CHOPART ajoute : « le mâle meurt peu après l'accouplement. » Or, dans mon observation, les mâles ont vécu comme les femelles, huit à neuf jours. Il est vrai que, puisqu'ils ne sont pas accouplés, ils n'avaient pas de raison de mourir.

Enfin, après l'accouplement, la femelle, d'après CHOPART, revient sur l'oothèque d'où elle est sortie, et dressée sur ses tarses, elle cherche à y enfoncer sa tarière. Une semblable observation a été faite également par C.-B. WILLIAMS qui a pu obtenir une deuxième éclosion deux mois après la première. Quant à moi, malgré mon observation prolongée, si j'ai vu la femelle se promener activement sur l'oothèque, le parcourir en tous sens, je ne l'ai jamais vue enfoncer sa tarière dans le nid de la Mante

Enfin, comme fait spécial, je signalerai que les parasites de la première éclosion étaient sortis des faces latérales de l'oothèque par le petit trou circulaire très visible qui permet de reconnaître immédiatement que celle-ci a été parasitée, ceux du deuxième groupe sont sortis de la base même de l'oothèque.

Je sais bien qu'il s'agit là d'observations faites sur des insectes en captivité, dans des conditions forcément artificielles, et que le comportement des Podagrions peut être différent dans la nature ou suivant les conditions d'élevage. Mais quand il s'agit d'insectes dont les mœurs et les habitudes ne sont pas encore complètement connues, je crois qu'il est bon de multiplier les observations et de consigner les faits observés.

Sur quelques Diptères du Lyonnais

Par l'Abbé O. PARENT

J'ai bien souvent déploré que parmi les membres si nombreux et si amoureux de la nature de la Société Linnéenne, il n'y ait pour ainsi dire personne qui se soit attaché, sinon à l'étude, au moins à la chasse des Diptères. De la région lyonnaise on connaîtra bientôt toutes les espèces et les sous-espèces de Coléoptères et de Lépidoptères. Il est inconcevable que dans cette exploration et ce relevé de la faune régionale, on ignore pour ainsi dire, systématiquement des groupes aussi importants que celui des Diptères ou des Hyménoptères, par exemple.

Que ces insectes n'aient pas les riches couleurs d'autres, mieux partagés à ce point de vue, c'est chose secondaire pour des hommes de science. Que l'étude de ces insectes pour lesquels nous n'avons pas en langue française les ouvrages d'ensemble qui existent par exemple pour les Papillons et les Coléoptères, rebute les débutants, soit ! Mais il y a des spécialistes qui détermineraient volontiers les matériaux recueillis, non seulement pour rendre service, mais encore parce qu'ils y trouvent eux-mêmes des renseignements précieux sur la distribution géographique des espèces, parfois des nouveautés, en tout cas des acquisitions nouvelles pour la faune française.

C'est ce qui m'est arrivé en étudiant un petit lot de *Diptères Dolichopodides* recueillis par le Dr E. ROMAN, au hasard de ses chasses qui visent d'autres diptères répondant mieux à ses préoccupations de médecin et d'hygiéniste, mais qui ne sont pas exclusives.

J'ai eu le plaisir d'y trouver :

Campsicnemus simplicissimus Strobl. (Vaux-en-Velin, 14 août 1935). Décrite d'Espagne, cette espèce n'avait pas été signalée depuis.

Dolichopus signifer Hal. (même localité, même date), espèce peu commune.

Xiphandrium auctum Lw. (Marais de Saint-André, près Limonest (Rhône), 24 mai 1935). Jusqu'ici signalé seulement de Saône-et-Loire.

Neurogona Erichsoni Zett. (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), 27 juillet 1935), connu seulement de l'Artois et de l'Isère.

Medetera flavipes Meig. (Lyon, Fac. de Médecine, 5 août 1935). En France, connu seulement de l'Hérault, de la Loire-Inférieure, de la Manche, du Morbihan et du Vaucluse.

En même temps que le produit de ses chasses à la campagne, le Dr ROMAN me faisait parvenir des serres du Parc de la Tête-d'Or, deux couples bien frais d'un Dolichopodide qui a déjà une longue histoire.

Déjà avant guerre, de M. GRILLAT, alors préparateur de M. Claudius CÔTE,

j'avais reçu le même insecte capturé dans les mêmes serres. Malheureusement, à l'époque je n'avais pas encore étendu mes études aux Dolichopodides exotiques, et depuis, mes exemplaires avaient été détruits du fait de la guerre. Mais en 1929, le D^r RIEL me communiquait à nouveau deux exemplaires de cette espèce, me disant en même temps qu'elle avait été déterminée « autrefois » (sans date précise) par Th. BECKER comme « *Psilopodius laevis* Big ». J'ai pu me faire communiquer le type de BRIGOT et j'ai constaté que l'espèce de Lyon ne cadrerait pas avec celle de BRIGOT.

J'ai donc été amené à la décrire dans un travail paru en 1932, in *Stettiner Entomologische Zeitung*, 93, p. 240, sous le nom de *Sciopus exsul*. Les exemplaires plus frais du D^r ROMAN m'ont permis une rectification. La soie antennaire dont la position m'avait paru « subapicale » en 1932, s'avère, sans aucun doute, comme « apicale », et l'espèce rentre dans le genre *Chrysosoma* Guér.

Ce genre étant étranger à la faune paléarctique, il faut admettre que *Chrysosoma exsul* Par. a été introduit en même temps que certains végétaux exotiques dans les serres du Parc de la Tête-d'Or, où il trouve le climat artificiel, humide et chaud, qui lui a permis de s'y maintenir, de génération en génération depuis au moins trente ans.

Les adultes sont carnassiers, comme c'est la règle chez les Dolichopodides, et le D^r ROMAN a pu, de ses yeux, constater qu'ils suçaient de petits Chironomides nés dans le même milieu. Les larves vivent-elles aux dépens d'un végétal, ou trouvent-elles leur nourriture dans l'humus du terreau ? J'avoue ne rien savoir de la vie larvaire de ce genre exotique et ne pouvoir formuler d'hypothèse sérieuse à ce sujet. Il serait intéressant de résoudre la question pour cette espèce, et, à première vue tout au moins, le succès serait d'autant plus facile que l'évolution de *C. exsul* se poursuit pour ainsi dire en vase clos.

Le genre *Chrysosoma* ne présente que de rares représentants en Amérique dont, il y a seulement quelque cinq ans, on le croyait absent. Par contre il présente un riche développement dans la région indo-australienne et dans la région éthiopienne. Or, aucune espèce connue jusqu'ici ne répond aux caractères de l'espèce de Lyon. Impossible par conséquent de dire si elle a été introduite avec des végétaux d'origine africaine ou d'origine indo-australienne.

Chrysosoma exsul, le « sans patrie », *ignotae patriae*, continue à mériter son nom. J'ai toujours espoir de le reconnaître parmi les matériaux qui me sont soumis. Je ne manquerai pas, s'il se réalise, de faire part à la Société de l'état civil de l'« enfant trouvé ».

Description d'une nouvelle forme française de Géomètre (Lépidopt.)

Par Henri TESTOUT (Lyon).

Colotois (Himera) pennaria L. ab. *Chobauti* nova (fig. 2).

Cette forme se distingue du type (fig. 1), par les caractères suivants :

Les lignes et macules sont d'un violet-brun assez foncé et les ailes ont un semis plus ou moins serré d'atomes de la même nuance.

En outre dans l'aire externe de l'aile antérieure, ce semis très abondant forme une bande centrale, qui va de l'apex au bord interne de l'aile, et la ligne antémédiane est noyée dans un même semis diffus. A l'aile postérieure il est moins abondant et la base est très éclaircie.

Le dessous des ailes présente le même dessin avec la même couleur, mais beaucoup plus atténué.

Holotype : Un exemplaire ♂, Avignon, Saint-Ruf (Vaucluse), 4 septembre 1910. Envergure : 37 millimètres.

Paratypes : Deux exemplaires ♂, même localité, 30 octobre 1910.
(Ex coll. Chobaut < Coll. Testout).

Ce spécimen qui avait été soumis par le D^r ЧОБАУТ à Culot devait figurer dans son magistral ouvrage : *Noctuelles et Géomètres d'Europe*, ainsi qu'en

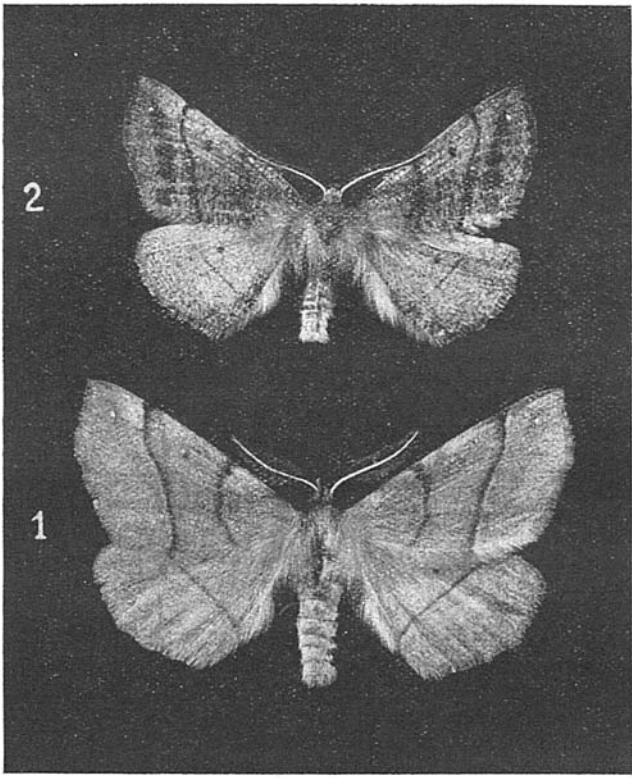


FIG. 1. — *Colotois pennaria* L. (forme typique).

FIG. 2. — *Colotois pennaria*, ab. *Chobauti* nova, Holotype ♂, Saint-Ruf (Vaucluse).

Echelle d'agrandissement : $\times 1,5$.

témoigne une étiquette qui accompagne l'exemplaire typique qui est décrit ici. La mort du D^r ЧОБАУТ n'a pas permis la réalisation de ce projet.

Les autres spécimens réunis dans la collection Chobaut et provenant du Mont Ventoux présentent sensiblement la forme *castiniaria* Lambillon (*Rev. Soc. Ent. de Namur*, p. 7, 1905), mais avec une teinte générale rougeâtre très marquée. Cette forme saupoudrée avait déjà été signalée sans être nommée par BERCE (*Faune Entom. Franç. des Lépidopt.*, V, p. 36, 1873).

Cette espèce automnale possède une aire de dispersion considérable puisqu'elle est citée par H.-L. PROUT (in SEITZ : *Les Macrolépidopt. de la région*

paléarctique, IV, p. 231, 1915), de l'Europe centrale, de l'Asie Mineure et de la Transcaucasie ; et par E. Meyrick, des Iles Britanniques (*A revised handbook of British Lepidoptera*, p. 306, 1927).

En outre des aberrations déjà connues : ab. *obscura* Aign., ab. *bifidaria* Haw., ab. *depuncta* Nitsche, ab. *flavescens* Schawerda, on a décrit plus récemment les formes locales suivantes qui augmentent de beaucoup l'étendue de son habitat connu :

1° F. *grisea* Hannemann (*Int. Ent. Zeit.*, XIV, p. 123, 1920), de Kieler Förde (Schleswig-Holstein).

2° F. *Korbi* Schawerda (*Mitt. Münchner Ent. Ges.*, XII, p. 26, 1922), de Cuenca (Castille).

3° F. *ussuriensis* Otto Bang-Haas (*Horae Macrolepidopt.*, I, p. 96, pl. II, fig. 32, 1927), du Sutschansk, dans l'Ussrui méridionale (Sibérie). Cette dernière forme est surtout remarquable par le parallélisme de ses lignes transversales aux ailes antérieures et son point blanc subapical très large.

Il ne fait pas de doute que la connaissance de cette espèce est très incomplète.

Je me fais un devoir de dédier cette curieuse forme du Vaucluse au D^r ЧОБАУТ qui consacra de nombreuses années à l'étude de la faune du Mont Ventoux, et dont les chasses fructueuses lui avaient permis de réunir une très riche documentation sur les Coléoptères et les Lépidoptères de ces régions.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Les urines dans la médecine populaire

Par André MERCIER

Dans le *Bulletin de la Société Linnéenne*, du mois de mars dernier, nous avons signalé quelques remèdes populaires à base de fientes, en usage au XVIII^e siècle. Nous aurions pu ajouter que les excréments avaient eu aussi leur utilisation dans certains rites primitifs, notamment dans les fêtes et cérémonies religieuses de l'Inde. C'est ainsi que les adorateurs de Siva se barbouillaient, dit-on, le ventre avec de la fiente de vache.

Les urines furent non moins employées que les fientes par les Primitifs qui utilisèrent les sécrétions du rein non seulement dans la médecine mais aussi dans certaines cérémonies.

Les anciens Iraniens purifiaient les vases et récipients alimentaires, en or, souillés au contact d'un cadavre d'homme ou de chien en les lavant avec de l'urine de vache¹.

M. André LEFÈVRE relatait, dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*², une curieuse superstition qui s'attache aux poils et aux ongles coupés : « Ce qui m'a le plus étonné, dit un voyageur du XVII^e siècle, parlant des indigènes d'une tribu visitée, c'est que les cheveux et la barbe qu'ils nourrissent avec beaucoup de soin, sont immondes parmi eux ! Et, s'il arrivait, qu'en se peignant la barbe, quelque poil tombât sur leur vêtement, et qu'il y demeurât plus d'un certain temps limité, qui n'est pas plus que de la moitié d'un jour,

¹ Andrée LEFÈVRE, la Liturgie et la morale mazdéennes (*Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie*, année 1893).

² *Ibid.*

il faut qu'il soit lavé avec de l'urine de vache ou de bœuf, qui est leur seule purification..... ».

Le rôle de l'urine dans la médecine populaire fut, à travers les âges, très important. Hérodote raconte que les Libyens, dans les convulsions des enfants, répandaient sur le petit malade de l'urine de bouc. Contre la cécité, le vieil historien conseillait l'urine d'une femme honnête. Enfin, Strabon nous a initié à la coutume répandue chez les Ibères, les Cantabres et même chez certains Gaulois, de se laver les dents avec de l'urine¹.

Ce fut probablement la raison d'une épigramme de Catulle contre Egnatius qui riait toujours pour montrer ses belles dents : — « (Chez les Celtibères) chacun a l'habitude de se frotter, le matin, les dents et les rouges gencives avec ce qu'il a uriné. »
CATULLE, *Poèmes*, 39.

La médecine populaire utilisa donc l'urine en lavement, en gargarisme, comme collyre, voire sous forme de potion. De nos jours, n'affirme-t-on pas encore, dans les campagnes et même dans les villes que pour prévenir les engelures, il est bon de se laver les pieds et les mains avec de l'urine chaude.

Les vertus qui furent attribuées à l'urine résultent, peut-être, de son caractère alcalin, des acides qu'elle contient ou de sa richesse en azote et en potasse ; nous ne rechercherons pas les raisons qui la firent classer comme topique, notre but est d'exposer des faits. Cependant, il est curieux de constater que bien que la microbiologie ne date à peine que d'un siècle, certains auteurs qui prênaient l'usage de l'urine dans diverses affections, paraissaient se méfier des sécrétions « impures », aussi conseillaient-ils, dans bien des cas, l'emploi de l'urine des enfants, lesquels sont rarement atteints par les multiples maladies des voies urinaires.

D'autres médecins ou philosophes considéraient l'urine comme une sorte d'autosérum et recommandaient l'usage de la propre urine du malade, notamment dans le traitement de l'hydropisie. A l'appui de nos observations, nous livrons à la perspicacité de nos collègues les remèdes suivants extraits d'une « Médecine des pauvres » du XVIII^e siècle.

— « Contre les oreilles pleines de boue, l'urine chaude d'un enfant, dégouttée dedans ».

— « Un paysan, disent les « Ephémérides de Leipfick », a guéri des tremblements de membres par l'application de l'urine chaude d'un enfant. Et on prétend que la propre urine d'un hydropique, avalée chaque matin par lui-même, le peut guérir et qu'on en a vu des exemples. »

— « Contre les larmes involontaires, une goutte d'urine du malade dessèche puissamment les larmes et guérit la démangeaison des yeux. »

— « Contre les ulcères des yeux, faites bouillir de l'urine d'homme dans un vaisseau d'airain avec un peu de miel, puis passez-le au travers d'un linge et en faites instiller tous les jours, deux fois, quelques gouttes dans les yeux; qu'il faudra ensuite couvrir d'une petite compresse trempée dans du vin bouilli. »

— Contre l'ulcère profond et puant du nez, Menard loue surtout l'urine d'âne « attirée » par le nez.

— L'urine appliquée chaude est un excellent remède contre les dents agacées.

— « L'urine propre, nouvellement rendue, est excellente en forme de gargarisme dans la tumeur et l'inflammation des amygdales. »

¹ A. BORDIER, son cours à l'École d'Anthropologie (1893), sur « Naissance et évolution des idées et des pratiques médicales ».

- Les lavements d'urine sont excellents pour la colique.
- « Contre les coliques néphrétiques, pierre et gravelle des reins, le contenu d'un clystère d'urine pure d'enfant pour adoucir la douleur et pousser le calcul. »
- « Contre les fentes et gerçures des mains, lèvres et autres parties, lavez le mal avec votre urine. »
- « Pour se préserver de la peste : « Avalez le matin à jeun trois ou quatre cuillerées de votre urine, mêlée avec un peu de jus de rue et d'ache, et vous pourrez aller librement dans les lieux pestiférés sans danger. »
- Contre les dartres, « l'urine de vache bouillie à la consommation de la moitié, en bassiner et mettre une compresse trempée en icelle. »

LIVRES NOUVEAUX

Envoi de volumes à la Bibliothèque pour analyses.

M. E. DESCOURTILZ, *Voyage d'un naturaliste en Haïti, 1799-1803*, publié par Jacques BOULENGER. Un vol. in-16°, 132 pages, avec une carte hors texte. Plon, Paris, 1935.

M. Jacques BOULENGER, dans la *Nouvelle Bibliothèque des Voyages* qu'il dirige, vient de publier le récit de voyage de Michel-Etienne DESCOURTILZ qui, parti en 1799, à l'âge de vingt-trois ans, pour ce qu'on appelait alors les Indes Occidentales, ne revint en France qu'à la fin de 1803 après avoir passé cinq ans à l'île de Saint-Domingue. Ce n'était pas là un petit voyage, à une époque où l'on mettait sept jours pour aller à Bordeaux, près de deux mois pour gagner l'Amérique du Nord et où les croisières anglaises bloquaient tous les ports de France.

Il a tiré de l'ouvrage primitif qui comprenait trois volumes in-8°, les parties principales comprenant non seulement les pérégrinations que le voyageur eût à subir à cette époque où sévissaient Toussaint-Louverture et Dessalines, mais aussi de nombreux détails sur les mœurs et les coutumes des habitants, sur la faune et la flore du pays, ce qui fait de ce carnet de route une œuvre intéressante pour l'historien, le géographe aussi bien que pour l'anthropologiste et le naturaliste.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

*
* *

A. MEUNISSIER, *Cours de Génétique*, 197 pages dactylographiées.

Ce cours, professé à l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles, contient d'abord des notions générales sur la génétique : hybridité, mendélisme, théorie chromosomique, mutations, etc. Il comprend, en outre, d'importants développements sur la génétique *appliquée* : sélection, amélioration des plantes décoratives ou vivrières, production commerciale des semences, biométrie agricole et horticole, etc.

M. JOSSERAND.

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

M. JOSSERAND a bien voulu remettre à notre Bibliothèque la collection complète de ses Mémoires de Mycologie.
Nos remerciements.

- F. LENOBLE, Les espèces méditerranéennes de la Flore de Bourgogne (Extrait du *Bulletin Scientifique de Bourgogne*, 1935).
- H. DELFOUR, Sur les variations de la résistivité électrique des eaux thermales de Dax en fonction des crues de l'Adour (Extrait de la *Revue du Service de Santé Militaire*, 1936).
- J. RISBEC, Biologie et ponte de mollusques gastéropodes néo-calédoniens. (Extrait du *Bulletin de la Société Zoologique de France*, 1935.)
- P. ROYER, Anomalies anatomiques chez un crâne de l'époque franque. (*Société d'Anthropologie de Paris*, 1935.)
- Dr A.-H., BASTIN et P. ROYER, Contribution aux études anthropologiques dans le département des Ardennes. (*Société d'Anthropologie de Paris*, 1935.)
- L. VESIGNÉE, Sépulture enéolithique de Ventavon. (Extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 1935.)
- G. COLASI, Novosrumos na doutrina da evoluçao ; a ologeneze ; Rio de Janeiro, 1936.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Documents photographiques, bromure 9 × 14, sur les maladies : lèpre et ses accidents, sommeil, éléphantiasis des bourses, pian, etc., des indigènes de l'Oubanghi-Chari (A. E. F.).

La collection de 35 photos est adressée franco poste recommandée contre mandat de 40 francs à M. A. M. VERGIAT, à Villemontais (Loire), France, qui peut également fournir des documents sur l'ethnographie et l'anthropologie des peuples de cette colonie.

Dr LOTTE, B. P., 222, Port-Saïd, échangerait Coléoptères de Basse Egypte contre : a) Coléoptères de la région *lyonnaise* et des Alpes ; b) Cicindélides du globe ; c) Curculionidae gallo-rhénans.

Recherche : DE MARSEUL, *Histerides* ; et MAINDROS, *Manuel du Coléoptériste*.

A VENDRE : Microscope minéralogique et métallographique (Universel), état de neuf, marque Zeiss. — RÉAUMUR, *Etude sur les Insectes*, édition in-12°, en 12 volumes complets : 80 francs. — Polydore ROUX, *Ornithologie Provençale*. Ouvrage rarissime, absolument complet avec plusieurs planches originales de l'auteur. — Collection de types d'œufs paléarctiques (peu de pontes complètes) mais des raretés, près de 1.200, à vendre : 450 francs. — Premier modèle de fusil Lefauchaux, à piston et à culasse mobile, canon fixe, très rare. — Plusieurs pistolets à rouet (xvi^e siècle). — Faune méridionale de CRESPON, 72 planches, très rare, 90 francs. — Fusil de Cadet, de l'Ecole de Brienne (écusson armorié or vert et jaune) (modèle 1777). — Stéréoscope pour radiographie à miroirs (grand modèle). — Demande une plaque de Norbert *complète*, achat (ou échangerait).

M. MOURGUE, 32, Sainte-Marguerite, Marseille (Bouches-du-Rhône) (Timbre pour réponse).

LE PROCHAIN BULLETIN PARAITRA EN SEPTEMBRE

Le Gérant : O. THÉODORE.

Sec. an. Imp. A. REY, 4, rue Gentil, Lyon. — 115.572